

Zeitschrift: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte =
Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte

Band: 10 (1992)

Artikel: Jost von Brechershäusern : un paysan bernois du XVIIe siècle entre
solidarité de classe et solidarité confessionnelle

Autor: Dubois, Alain / Tosato-Rigo, Danièle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-872029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jost von Brechershäusern

Un paysan bernois du XVIIe siècle entre solidarité de classe et solidarité confessionnelle

Introduction

Parmi les témoignages relatifs à la paysannerie suisse du XVIIe siècle et à son univers mental peu émanent directement de la plume de paysans. On le comprend aisément: pour s'exprimer par écrit il fallait, outre savoir lire et écrire, la volonté, le temps et les moyens de noircir du papier, ce qui signifiait aussi se distinguer de ses pairs par une activité qui n'était pas reconnue en tant que telle dans le milieu rural. Une fois surmontés les obstacles du passage à l'écriture il fallait encore que le journal, le livre de comptes ou la chronique survive ou laisse des traces au fil des siècles pour parvenir jusqu'à nous. C'est ce qu'il advint de celle de Jost von Brechershäusern, un paysan de la basse vallée de l'Emme connu également sous le nom de Jodokus Jost.¹ Publiée en 1892 par W. F. von Mülinen, puis en 1956 par A. Bärtsch², cette chronique apparaît dans l'historiographie suisse essentiellement pour le témoignage qu'elle apporte sur la guerre des Paysans.³ Or la chronique de Jost von Brechershäusern mérite d'être étudiée pour elle-même, dans la perspective d'une histoire des mentalités paysannes et des conditions de vie de la paysannerie suisse.

Qui était Jost von Brechershäusern? Les renseignements biographiques que nous possédons sur lui sont peu nombreux, ce qui n'est pas surprenant si l'on songe à ses origines. On sait qu'il a vécu entre 1590 et 1657, qu'il s'est marié deux fois et qu'il a eu de son premier mariage sept enfants dont quatre lui ont survécu. Sa ferme à Brechershäusern que l'on peut voir encore aujourd'hui témoigne de l'indépendance et de l'aisance dont jouissaient ces «Hofbauern» de l'Emmental, non astreints à l'assolement triennal et nichés dans les collines de manière clairsemée, disposant à la fois de champs, de forêts, de prés et de pâturages.⁴ Son statut de «Vollbauer» indique que Jost devait posséder des animaux de trait et disposer d'un excédent de production commercialisable, du blé et du bétail notamment. Il situe Jost dans la frange supérieure d'une population rurale constituée à l'époque de plus de 60% de

journaliers. Lui-même semble en avoir employés, comme tous les «Hofbauern» de l'Emmental.⁵ La présence massive du patronyme «Jost» dans l'Emmental rend toutefois les vérifications difficiles dans ce domaine.

Cette brève chronique – environ vingt pages imprimées – est vraisemblablement le seul texte que Jost ait écrit, et cela vers la fin de sa vie. Pourquoi ce passage à l'écriture? Jost n'est pas, à un siècle de distance, Ulrich Bräker. Il n'a pas d'ambitions d'écrivain. Il n'existe pas encore de sociétés de lecture où il pourrait entrer en contact avec des bourgeois cultivés et élargir son horizon. A l'en croire il aurait pris la plume pour meubler ses longues nuits d'hiver: «Die Ursach dieses unnothwendigen Schreibens war diese: Einfarth [einfach?] ist diess in langen Kiltnächten geschrieben, hiemit nüt damit versaumt worden, und nur von Kurzweil wegen geschrieben, sondern alles selbsten gesehen, auch vermeind den Nachkommenden darmit zu dienen.»⁶ L'insistance de Jost à justifier son oeuvre est révélatrice quant à la mentalité paysanne. Ecrire à des fins non directement utiles n'est pas considéré comme un travail. Pareille activité ne se justifie donc que si malgré son apparente vanité elle sert un but supérieur et si le temps qui lui est consacré n'empiète pas sur les obligations professionnelles. Le but clairement défini est d'empêcher que le souvenir des événements importants que l'auteur a vécus ne se perde. Le temps qu'il y consacre est pris sur son sommeil. Quels sont donc les faits importants à ses yeux dont ses descendants, auxquels il destine ces pages, doivent avoir connaissance? De quoi ce paysan entretient-il la postérité? Contrairement à ce que le lecteur pourrait attendre d'un tel récit, il n'y est pas question de faits importants de sa vie familiale: mariages, naissances, décès, bonheur ou malheurs des siens – peut-être à une exception près. Pas plus qu'il ne relate les faits marquants de sa vie de paysan: bonnes et mauvaises récoltes, épizooties ou succès d'éleveur, travaux entrepris pour agrandir et embellir sa ferme. De même le lecteur n'apprend presque rien de la vie sociale de Jost, du rôle qu'il a pu jouer dans sa paroisse, d'éventuels conflits avec des voisins, de démêlés avec les autorités, soit qu'il n'en parle pas du tout, soit qu'il se contente d'allusions extrêmement vagues et clairessemées. Nulle part dans son texte, sauf une fois, l'auteur n'apparaît comme un individu agissant, jamais sa personne n'occupe le devant de la scène. Son récit ne s'apparente donc en rien à un journal et bien moins encore à une autobiographie. Ce qu'il relate et ce qui lui suggère un certain nombre de réflexions et de jugements, ce sont ses souvenirs de faits exceptionnels et d'événements proches ou lointains qu'il considère comme «historiques», comme ayant eu des répercussions considérables sur la vie de la société et des Etats, le tout étant relié par des associations d'idées.

Au niveau local ou régional, Jost fait l'éloge de l'activité bienfaitrice de l'Ammann Nicolas Wild de Wynigen, son héros local et son modèle, et de son fils Tobias

Wild; il évoque la construction du nouveau clocher de l'église paroissiale du village voisin, de nombreux incendies de fermes, les raisons de l'appauvrissement de la paroisse de Wynigen, les pestes ou autres épidémies de 1612, 1626 et 1628, une cherté exceptionnelle, l'invasion de la Suisse, en 1647, par des réfugiés pillards et la chasse aux gueux organisée pour s'en débarrasser, les terribles inondations de 1651. Cependant l'essentiel de son récit est consacré aux trois guerres qu'il a vécues de près ou de loin et à leurs effets et conséquences: la guerre de Trente Ans, celle des Paysans et celle de Villmergen. Son récit suit en principe – mais avec quelques dérogations – l'ordre chronologique, sauf à propos des affaires purement locales qui constituent en quelque sorte son introduction, montrant bien que ce n'est pas à ses yeux l'essentiel de sa narration, mais une sorte d'entrée en matière, de test pour explorer sa capacité d'expression écrite et la fiabilité de sa mémoire.

La guerre de Trente Ans

Parmi les événements marquants que Jost évoque longuement nous trouvons donc un conflit armé de dimension internationale: la guerre de Trente Ans. Comment ce paysan qui, semble-t-il, n'a pas fréquenté d'autre école que celle de son village et ne s'est jamais aventuré hors de sa région, vit-il, voit-il ce conflit qui se déroule loin de son Emmental natal? Les pages qu'il consacre au sujet permettent de dégager le point de vue d'un contemporain des événements qui outre ou en même temps qu'il est paysan est aussi Bernois, Confédéré, et protestant, une quadruple appartenance qui ne va pas sans influencer son propos comme nous le verrons.

C'est par une association d'idées dont la logique n'apparaît pas au premier coup d'oeil que Jost entame son passage sur la guerre de Trente Ans: «Ano 1617 stund ein Comedsternen am Himmel ein ganzes Jahr lang [...] damals war noch Fried und Ruh im ganzen Rych und Keyserthum [...], die Geistlichen vermahnten allenthalben die Menschen zur Buss und Besserung des Lebens [...]. Nun was beschahe, ehe der Comed vergieng, finge an der Keiser toben und wüten, mit einer grossen Kriegsmacht [...]»⁷ Pour Jost le conflit commence en Autriche, avec la lutte de Tilly contre les protestants du pays d'Aenz: «Nun der Dilli sammelt ein grossen Zeug, und Kriegsmacht, wohl über die 8000 zu Ross und zu Fuss, und an die Aentzer hin, jedoch könnte er ihnen wohl ein ganzes Jahr lang nit viel angewinnen, allein dass ihr Volk bald hie, bald dort im Stich geblieben, wie wohl man in Zeitungen gelesen dass sie dem Dilli mehr als hundert tausend Mann [sic] umgebracht in einem Jahr, ehe sie sich endlich ergeben müssten.»⁸ A l'issue de cette lutte, l'Empereur et ses colonels se trouvèrent sans adversaire; ils commencèrent

alors à rançonner et à assiéger les villes d'Empire. Jost insiste sur la longueur de cette lutte contre les protestants allemands. Il s'émeut ensuite du sac de Magdebourg où, à ses yeux de protestant, les actes commis par les troupes impériales atteignent le sommet de l'abomination. Or au moment, nous dit le chroniqueur, où les «papistes» croyaient que tout était gagné la guerre ne faisait en fait que commencer. Car Dieu leur opposa presque miraculeusement un adversaire héroïque. Pour sauver ses églises des papistes il envoya en Allemagne le peuple suédois, avec à sa tête le vaillant roi Gustave-Adolphe. L'admiration de Jost pour le monarque est manifeste. Sensible à l'image du roi-soldat, protégé de Dieu, le chroniqueur retient à son sujet un détail significatif, à savoir que Gustave-Adolphe échappe une fois à la captivité parce que miraculeusement il n'a pas été reconnu par l'ennemi. Après s'être étendu sur les victoires des Suédois Jost évoque brièvement la généralisation du conflit: «Nun wie [der schwedische König] so tapfer stritte und ihme mehr Volk aus Schweden kame, fielen ihm allersyts die betrangten völker zu, der Churfürst aus Hessland, Braunschweig und andere Fürsten und Rychsstädt mehr, glychfalls auch der König aus Frankreich, das gebe also Krieg um Krieg, Bschiss und Trug bis in die 30 Jahr, wie die Schweden kamen bis zu dem 1649. Jahr, Du wurde der Frieden verkündet.»⁹ Si Jost souligne la vaillance de l'armée suédoise et applaudit à ses victoires il ne s'interroge pas moins par la suite sur le nombre de vies humaines que cette guerre a coûté: «Wie viel hundert tausend Menschen es in 29. Jahren, so lange dieser Krieg gewährt, könnte einer nit wissen, wann jemand sagte, Zwey- oder dreyhundert tausend, es wären noch einmal so viel nur in Streitigkeiten umkommen, ohne die Hunger gestorben und erfroren, deren ohne Zahl.»¹⁰ Et le chroniqueur conclut cette partie générale de son récit en rappelant les différentes étapes de la propagation géographique du conflit en mettant un accent particulier – dans un ordre chronologique correct – sur les régions les plus proches de la Suisse: le margraviat de Baden, le Wurtemberg, les Ligues grisonnes, la Souabe, l'Alsace, Constance, Brisach, les villes forestières du Rhin et la Franche-Comté.

La vision de Jost des phases du conflit appelle quelques commentaires. Bien que le texte ne soit pas argumentatif, ce qui rend sa lecture plus difficile, des éléments implicites de démonstration s'en dégagent. On s'aperçoit que l'auteur suit un certain plan. Dans la première partie du récit il évoque d'abord les victoires catholiques en Autriche et en Allemagne, ponctuées de signes du ciel, puis les victoires des Suédois fortement personnalisées autour de Gustave-Adolphe. Pour lui la guerre est essentiellement allemande. Il ne mentionne pas les affaires de Bohême ni la célèbre bataille de la Montagne Blanche. Si les adversaires des troupes impériales ont toute la sympathie de Jost, on ne trouve de leur côté qu'un seul héros: Gustave-Adolphe. Ni Richelieu, ni le Duc de Rohan – pourtant un

champion du protestantisme – ni même Jean-Louis d'Erlach – pourtant Bernois et artisan de l'importante victoire que remporte la cause protestante en prenant la forteresse de Brisach – ne sont mentionnés. Seul Bernard de Weimar est brièvement loué, mais encore, comme bon colonel et successeur de Gustave-Adolphe à la tête des troupes suédoises. Jost saute de la bataille de Lützen à la prise de Brisach sans s'arrêter sur la terrible défaite suédoise de Nördlingen. Et pourtant il n'ignore pas l'événement. Il y fait allusion beaucoup plus tard dans la partie de son récit consacrée aux événements suisses relatifs à la guerre de Trente Ans.¹¹ La sélection des informations opérée par Jost ne se traduit pas uniquement en termes d'omissions, volontaires ou non. Elle apparaît aussi dans le poids que le chroniqueur accorde ou n'accorde pas aux divers événements et au rôle qu'il attribue à leurs protagonistes. Ainsi pourquoi Jost ne mentionne-t-il pas les affaires de la Valteline et des Grisons au début du conflit, stratégiquement très importantes, alors qu'il s'étend sur la campagne des troupes impériales contre la minorité protestante autrichienne, un événement plutôt marginal aux yeux des historiens?¹² La réponse à ces questions est à mettre en rapport avec deux facteurs étroitement liés: d'une part l'information dont a disposé le chroniqueur et d'autre part sa vision d'ensemble du conflit.

L'auteur n'est pas toujours bien au courant des faits, ce qui n'a rien de surprenant si l'on songe aux aléas de l'information à l'époque et au secret que les autorités de tous pays imposaient sur un certain nombre de sujets, le gouvernement bernois ne faisant pas exception à la règle.¹³ Parfois sa mémoire le trahit. Il mentionne que Gustave-Adolphe meurt lors d'une bataille à Leipzig au lieu de Lützen et ses dates en particulier ne sont pas toujours fiables. Il situe l'intervention des Suédois en Allemagne en février 1630, au lieu de juin. Il date les traités de Westphalie de 1649, au lieu de 1648. Certains noms tels que ceux de Tilly («Dilly»), Spinola («Spinelli») ou Horn («Ravishorn») se sont modifiés sous sa plume. Mais les erreurs de Jost demeurent peu nombreuses compte tenu de son statut et du temps qui s'est écoulé entre le moment où les faits se sont produits et celui où il rédige sa chronique. Par ailleurs, si son information est sélective elle est rarement tout à fait fautive. Il établit du reste lui-même une distinction entre ce que, à propos de cette guerre, il a appris par oui-dire et ce qu'il a lui-même vécu. En effet, vers la fin de son récit du conflit en général il ajoute un passage intitulé «Jetztunder will ich von dem Kriegswesen schreiben, das ich selber erlebt habe».¹⁴

D'où tient-il ses informations? Dans sa chronique Jost ne fait que très rarement allusion à ses sources. C'est le cas deux fois dans son passage sur la Guerre de Trente Ans: la première fois à propos de la lutte de Tilly contre les protestants autrichiens où Jost précise, «wie wohl man in Zeitungen gelesen»,¹⁵ et la seconde à propos des victoires suédoises où il dit «als man aus den Zeitungen und sonst

erfahren».¹⁶ Le «sonst erfahren» comprend sans doute l'information orale que Jost a pu recevoir de marchands ambulants, de mercenaires rentrant de campagne ou encore du pasteur au cours du prêche dominical et peut-être même de pasteurs autrichiens réfugiés à Berne. Jost a également disposé de sources écrites. Outre la Bible qu'il ne mentionne pas, tant le recours est évident, il a lu des «Zeitungen», c'est-à-dire des journaux – les premières feuilles d'avis hebdomadaires apparaissent précisément pendant la guerre de Trente Ans – et sans doute des feuilles volantes, qui se multiplient au cours de cette guerre, notamment au moment de l'entrée en guerre de la Suède. Soutenu par le clergé suédois, Gustave-Adolphe avait en effet entrepris au moyen d'une intense propagande politico-religieuse par la voie d'ouvrages, de brochures et de feuilles volantes de convaincre les protestants allemands et ses propres sujets – en majorité des paysans sur lesquels les continuelles levées de troupes pesaient lourdement – du bien-fondé de son entrée en guerre.¹⁷ La lutte contre l'avance menaçante du «joug papal» devait légitimer l'intervention du roi dans l'Empire. Le célèbre «Kriegsmanifest» que le souverain avait fait éditer en allemand expliquait que la Maison d'Autriche voulait rétablir dans le monde entier la monarchie universelle et l'unité de la chrétienté (eine «neue vollkommene Monarchie anrichten») en anéantissant l'hérésie protestante, une thèse que le récit de Jost suit de près, en évoquant comme prélude à l'entrée en guerre providentielle des Suédois la lutte des Impériaux contre la minorité protestante autrichienne et les villes d'Empire allemandes. Jost voit en Gustave-Adolphe, non pas un roi conquérant, mais le défenseur de la vraie foi, sur laquelle les victoires catholiques faisaient peser une lourde menace: «[die Papisten] meinten, es könte ihnen niemand kein Widerstand thun, und wollten alles papistisch machen, und mussten alle Predicanten an etlichen Orten entlaufen.»¹⁸ Les Suédois ayant entrepris un effort considérable auprès des cantons protestants pour les inciter à prendre part au conflit¹⁹ et les pasteurs suisses s'étant souvent fait l'écho de la propagande suédoise, Jost a bien pu en être imprégné. Qu'il ait lui-même eu en mains des feuilles volantes de propagande suédoise reste encore à démontrer, mais paraît fort probable. S'il est tributaire de ses sources, l'auteur sélectionne également, de manière plus ou moins consciente, ses informations en fonction de sa vision d'ensemble du conflit. L'usage que Jost fait des données chiffrées le montre clairement: ses chiffres concernant les effectifs des armées papistes sont largement surévalués pour bien mettre en évidence la menace qui pesait sur tout le monde protestant. Jost ignore vraisemblablement quels sont les intérêts politiques, économiques et stratégiques qui poussent les Suédois à entrer en guerre. Pour lui le conflit est confessionnel. Avec la comète, présage de la guerre, Jost reprend l'idée biblique du châtement divin à expier. Gustave-Adolphe apparaît comme le bras armé de Dieu qui punit les

offenses. C'est pourquoi, alors qu'il est plutôt admiratif et fier lorsqu'il énumère et décrit par le détail les levées de mercenaires suisses, Jost ne s'arrête, lorsqu'il parle de la guerre en Allemagne, ni sur l'armement ni sur la tactique des armées en présence. Il décrit la lutte du Bien contre le Mal, dans un manichéisme évident. Taisant les crimes des Suédois – il ne souffle mot de leur retour de Bavière –, Jost insiste par contre sur les violences commises par les armées impériales. Il n'est cependant pas naïf au point d'ignorer qu'il y a d'autres intérêts que la défense du protestantisme en jeu dans cette guerre. Il est conscient qu'un tissu d'intrigues et de manoeuvres a prolongé le conflit. C'est bien sans doute la raison pour laquelle il parle de «Bschiss und Trug»,²⁰ et cela juste après avoir mentionné l'entrée en guerre de la France. Or il paraît significatif que cela soit la seule référence au rôle de la France dans le conflit. L'alliance entre le champion nordique de la vraie foi et la monarchie très chrétienne dirigée par un cardinal de l'Eglise de Rome n'était guère compatible avec sa vision d'un affrontement entre les forces du bien et du mal. Visiblement la chose le gêne, mais sa conscience de chroniqueur ne lui permet pas de l'escamoter complètement. Il semble en fait rendre responsable du prolongement du conflit cette alliance contre nature.

Jost s'étend beaucoup plus longuement sur la lutte entre les Impériaux et les princes protestants allemands. Sa compassion à l'égard des villes d'Empire et de ses «frères» réformés, d'ailleurs implicitement blâmés de n'avoir pas mieux résisté, s'explique par une évidente solidarité confessionnelle mais aussi, et avant tout, par la peur de Jost de subir le même sort qu'eux. Il le dit explicitement: «Erstlichen ist zu wissen, wäre diess schwedische Volk noch ein paar Monat lang nit über Meer ins Deutschland ingefallen, so wäre es um uns, die evangelischen Eidgenossen zethun gsîn, mir wären mehr als mit hunderttausend Mann überfallen worden, die schon in Bündten, Schwaben und allenthalben als voll uf uns gewartet, aber sobald die Schweden kamen, mussten sie all nitzig ab, und gab es uns Ruh und Fried, Gott sey Lob noch jezt und alle Zeit Amen.»²¹ Jost ressent les premières années de la guerre et les victoires des troupes impériales comme une menace directe pour les protestants suisses. N'oublions pas que s'ils étaient majoritaires quant au nombre d'habitants et aux ressources matérielles, les cantons réformés étaient minoritaires à la Diète, la Confédération étant par ailleurs entourée de pays catholiques. Il n'est pas étonnant que les atrocités commises par Tilly et notamment l'épisode de Magdebourg lui inspirent crainte et horreur et qu'il voie l'entrée en guerre des Suédois comme une grâce providentielle. C'est le salut pour la Suisse protestante encerclée par les Impériaux hostiles et cela d'autant plus que le conflit européen attise l'opposition confessionnelle au sein même de la Confédération.

Ce climat de tension extrême qui règne à l'intérieur du pays, Jost le traduit dans la

seconde partie de sa relation,²² celle qu'il consacre à ce qui s'est passé en Suisse en rapport avec la guerre de Trente Ans et où il aborde successivement l'affaire de la Cluse et celle de Constance avant de conclure par une longue énumération des levées de mercenaires ou de contingents bernois pendant la guerre (Valteline, Habermuskrieg etc.). Sous le titre de «Was sich wegen vorgemeldeten Kriegs ferner in der Schwytz hat zugetragen», Jost relate l'attaque par la garde soleuroise d'un détachement bernois, qui se rendait au secours de Mulhouse, à son passage de la cluse de Balstahl en septembre 1632.²³ Or contrairement à ce que le lecteur aurait pu attendre, Jost ne jette pas l'anathème sur les Soleurois. Il se contente de relever qu'ils se sont comportés en assassins («mörderlich gehalten») et de souligner que leur crime a été unanimement reconnu comme tel par les Confédérés. Jost interprète l'événement avec beaucoup de pertinence en constatant qu'il s'est produit sous l'influence des victoires suédoises qui ont jeté l'inquiétude dans le camp catholique confédéré («uss Nyd und Hass der Schweden Glück»). Les cantons catholiques craignaient en effet que les protestants ne veuillent prendre leur revanche de la deuxième guerre de Kappel. Jost constate la mobilisation des esprits et la menace de guerre civile qui suivit l'incident: «[...] nun es gebe ein solchen Lärmen und Aufruhr unter den Eidgenossen, dass man allenthalben wollte zum Schwert greifen.» Il s'étend sur l'arbitrage confédéral auquel il accorde visiblement une grande importance avant de s'arrêter sur la condamnation à mort de trois soldats prononcée à la suite de cette affaire. Ce jugement, rappelons-le, avait permis de régler le grave différend que l'affaire de la Cluse avait fait naître entre Berne et Soleure et le gouvernement bernois s'en était déclaré satisfait: «Was ihr getan, stimmt mit dem Wort und Befehl Gottes überein, und wir haben uns bewegen lassen, unsere höchste Empfindlichkeit in Freundlichkeit umzuwandeln.»²⁴ Jost quant à lui est loin cette fois de partager l'opinion de LL.EE. (Leurs Excellences). Il s'insurge contre la faible peine prononcée à l'égard des vrais et principaux coupables, les deux baillis von Roll et Brunner, et ne peut s'empêcher de constater que les dirigeants se sont mis d'accord pour escamoter l'affaire, faisant une fois de plus payer les pots cassés au petit, au paysan: «[...] endlich haben sie drey mann müssen richten, Blut um Blut hiemit müssen zahlen, nun man sagte der Schuldige schluff aus, die anderen litten den Tod, hiemit ist es ob den Landleuten ussgemacht worden.» Peu lui importe que les victimes soient catholiques. Jost ne fait à aucun moment allusion dans ce passage à la confession des Soleurois. La solidarité de classe l'emporte finalement sur le point de vue confessionnel.

Il en va de même dans le passage de sa chronique consacré à la campagne du marquis de Coeuvres en Valteline que Jost, curieusement, ne rattache pas aux grandes phases de la guerre de Trente Ans. Après avoir correctement résumé la

situation régnant aux Grisons («theil liebten den Spanier, theil die Schwytzer und Franzosen»), Jost, sans relever la dimension confessionnelle du conflit, s'arrête à ce qui lui tient véritablement à coeur: le sort du régiment bernois qui s'est porté au secours des Grisons. Sa défaite froisse visiblement le chroniqueur qui se montre très critique à l'égard des chefs militaires bernois, n'épargnant pas l'un des principaux hommes politiques de l'époque, Niklaus von Mülinen, qu'il qualifie de casse-cou irresponsable («gar ein Waghals und freches Gemüths»)²⁵

S'il n'a pas hésité à critiquer d'une part l'incapacité des chefs militaires bernois engagés en Valteline et d'autre part les injustes condamnations des paysans soleurois dans l'affaire de la Cluse, Jost se montre plus hésitant dans sa relation de l'affaire de Constance (1633), où les protestants se retrouvent au banc des accusés pour avoir aidé les Suédois dans leur coup de main contre la ville.²⁶ Le chroniqueur expose avec une objectivité étonnante les positions respectives des deux parties: celle des catholiques confédérés qui accusent les Zurichoises d'être responsables du siège de Constance en ayant accordé le droit de passage au général suédois Horn et leur demandent le remboursement des frais occasionnés par la garde des frontières, et celle des autorités zurichoises qui affirment ne pas avoir été de connivence avec les Suédois: «[...] die Zürcher aber wollten nit glauben, es seye unversehnlich geschehen, und nit mit Willen, sie aber die Papisten wellend nit glauben, und heuschen für ihr Kosten ein schreckliche Summa Geld [...]» Les arguments des deux camps sont rapportés au style indirect, l'auteur réservant visiblement son jugement. Il ne mentionne pas le malheureux commandant des milices thurgoviennes, Kilian Kesselring, accusé d'avoir failli à son devoir, pas plus du reste qu'il ne manifeste de sympathie pour les dirigeants en général. Dans quelle mesure Jost a-t-il conscience que certains Zurichoises ont trempé dans l'affaire? Il n'ose pas trancher, et l'attitude zurichoise semble le mettre mal à l'aise. Il voit dans l'affaire de Constance un danger pour la Suisse et craint une revanche des cantons catholiques dès que les Suédois se seront retirés: «[...] also läge diese sache unabgeschaffet etliche Jahr, gäng in Uneinigkeit, sobald die Schweden vertrieben, und die Keiserischen überhand, so hatten wir den Krieg uf dem Hals gehabt.» Quinze ans plus tard la Suisse sera en effet au bord du précipice lorsque les traités de Westphalie résolvent la crise, empêchant en même temps la prédominance catholique de s'affermir au sein de la Confédération au grand soulagement du chroniqueur: «Also Gott syg gelobt, wie es nun ein Rychsfrieden gemacht, und die Keiserischen nit viel gewonnen, wurde du diese Sache auch zum End und Ausgang [...]»²⁷

Dans son récit des événements de Suisse liés à la guerre de Trente Ans – qui se borne pratiquement à l'affaire de la Cluse, à celle de Constance et à la campagne du marquis de Coeuvres en Valteline, mais, et cela surprend, pas de celle du duc de

Rohan, pourtant un héros protestant – Jost fait preuve d'étonnamment peu de passion religieuse. Il relate les faits de façon objective, presque neutre. Le lecteur a l'impression que lorsqu'il parle de choses qui se passent dans le voisinage ou même ailleurs dans la Confédération le chroniqueur abandonne le discours polémique. Sa vision devient beaucoup moins manichéenne, soit que la propagande suédoise ait nettement moins d'emprise sur lui dans le contexte helvétique, soit que le sentiment d'appartenance confessionnelle soit tempéré par celui d'appartenance à la Suisse et notamment à son milieu paysan. Le fait de côtoyer des voisins soleurois et lucernois catholiques, de les connaître comme Suisses et paysans, modère singulièrement son ardeur partisane. A ce sujet on peut s'interroger sur une omission particulièrement frappante du chroniqueur: celle des projets d'alliance des cantons réformés avec la Suède. Pourquoi Jost n'en parle-t-il pas? Deux explications sont possibles. Soit Jost ignorait l'existence de ces projets ce qui est fort vraisemblable, vu que l'affaire était traitée secrètement par les Conseils, soit il n'y était pas favorable et malgré son engagement idéologique il considérait la sauvegarde de la paix en Suisse comme le plus grand bien (comme du reste les autorités bernoises qui mirent un frein à la propagande suédoise sur leur territoire). Ce point de vue helvétique tantôt cohabite tantôt alterne chez Jost avec le point de vue du réformé, particulièrement sensible dans la partie générale de sa relation du conflit. La guerre de Trente Ans c'est la grande menace pour le protestantisme suisse qui risque tout simplement de disparaître s'il devait subir le même sort que dans l'Empire. Ses craintes lui font apparaître la Suède comme un ange tutélaire. Même lorsqu'après la mort de Gustave-Adolphe elle ne joue plus qu'un rôle secondaire, pour Jost, elle demeure toujours au premier plan. Mais là encore le point de vue de l'auteur n'est pas exempt de contradictions: tandis que Jost le réformé applaudit aux victoires suédoises, Jost le paysan condamne la guerre qui n'apporte que ruine et mort aux populations, notamment aux paysans. S'il semble ignorer les efforts entrepris par les cantons pour maintenir la Suisse hors du conflit (Diète de Baden, Défensional de Wil), Jost insiste dans l'affaire de la Cluse sur l'arbitrage qui a permis aux catholiques et aux protestants de se mettre d'accord et d'éviter la guerre civile. Cela montre que l'existence de cette institution était connue des sujets ruraux et considérée comme un élément essentiel de la vie confédérale. En relevant que tous les Confédérés ont condamné l'attaque soleuroise, Jost se réfère par ailleurs implicitement à une unité de la Confédération et à sa capacité de régler seule ses propres affaires. C'est le maintien de l'équilibre confessionnel existant que Jost souhaite et non la revanche de la deuxième guerre de Kappel.

La guerre des Paysans

Si la guerre de Trente Ans épargne, pour l'essentiel, la Confédération, si celle-ci n'en ressent que modérément les contrecoups politiques et confessionnels et si notamment l'Emmental de Jost ne connaît en aucun moment les affres de la guerre, il en va tout autrement lors de la guerre des Paysans de 1652/1653. Cette fois les campagnes bernoises, ainsi que lucernoises, soleuroises et bâloises voisines, sont au centre de la tourmente et Jost n'est pas seulement un observateur, certes attentif et concerné, mais néanmoins plus ou moins lointain. Il est, au contraire, directement impliqué. Cependant, et cela peut surprendre de la part d'un «Hofbauer», d'un laboureur cossu appartenant au milieu dans lequel précisément se recrutent les meneurs et principaux acteurs de l'insurrection, il n'y participe que marginalement et abandonne très tôt la cause paysanne. Il écrit, en effet: «[...] was mich betrifft bin ich zeitlich von den Bauren abgefallen, und desshalben müssen wychen, und ein weil nit dörfen warten.»²⁸ Cette déclaration, une des rares où Jost apparaît dans la chronique autrement que comme narrateur, a-t-elle été écrite par Jost après coup pour se disculper ou est-elle véridique? Le fait qu'il n'apparaît pas dans les listes des personnes condamnées pour rébellion, même à une peine légère, et son jugement sur le soulèvement laissent supposer que la seconde réponse est la bonne. Mais alors comment expliquer son attitude déviante? Était-il un poltron? Ce n'est pas impossible. Toute la chronique prouve en tout cas qu'il était un modéré, un homme réfléchi et pacifique. Son ami et probablement protecteur, l'Ammann Tobias Wild de Wynigen, qui avait épousé une bourgeoise de Berne, Anna Küenzi, l'a-t-il convaincu de rester fidèle à LL.EE.? Ce n'est pas exclu, mais difficile à prouver. Sa conception de l'ordre social et politique était-elle incompatible avec certaines revendications paysannes et surtout avec certains comportements de ses congénères? C'est évident si on lit attentivement sa relation.

Le bref chapitre qu'il consacre au «Thunergstüchel» (Thuner Aufstand) ou Emoi de Thoune et qui sert en quelque sorte d'introduction à son récit de la guerre des Paysans est de ce point de vue révélateur.²⁹ Cette émeute fut provoquée par un mandat de LL.EE. qui, en 1641, soumit les sujets à un impôt sur la fortune d'un pour mille, il est vrai limité à six ans. Cette mesure inhabituelle était justifiée par les dépenses militaires considérables qu'occasionnait la garde des frontières pendant la guerre de Trente Ans. Dans l'Emmental et en Argovie notamment elle fut vivement contestée, selon Jost davantage à cause de la procédure adoptée que pour des raisons matérielles, et les autorités essayèrent un net refus. Elles décidèrent alors de punir sévèrement les récalcitrants et l'avoyer de Thoune se saisit d'un habitant de Röthenbach. La nouvelle de cette arrestation se répandit comme une

traînée de poudre dans tout l'Emmental dont les habitants s'attroupèrent en armes et affluèrent vers Signau pour aller libérer le prisonnier. Cependant les représentants du Conseil que Berne délégua sur place parvinrent à calmer les esprits en promettant de soumettre l'affaire à l'arbitrage des cantons protestants. Ceux-ci donnèrent en principe raison au gouvernement, mais l'incitèrent à ne plus prélever la taxe contestée les années suivantes.³⁰ Or, comment Jost juge-t-il l'affaire et comment se comporte-t-il en cette occasion? Tout d'abord il condamne clairement la décision de LL.EE., estimant que le nouvel impôt n'est pas nécessaire («unnothwendig»)³¹ Il craint surtout qu'il devienne permanent et il ne se fie guère à la promesse de Berne de l'abolir après six ans. Il laisse entendre que de nombreux précédents justifient sa méfiance. Néanmoins, avec quelques autres il se résigne à s'exécuter, à contre-coeur, précise-t-il («mit Unwillen und Bedauern»). Pourquoi cette soumission? Jost partage l'opinion des émeutiers que le gouvernement est dans son tort en innovant et en manquant ainsi à sa parole de respecter les libertés et franchises des sujets. Mais à ses yeux cette atteinte aux droits acquis des paysans ne justifie pas la désobéissance aux autorités vu qu'il ne s'agit que d'une mesure temporaire: «[...] uf 6 Jahr hin wollte ich und andere mehr nit wider die Oberheit streben.»³² Sa double condamnation, à la fois du gouvernement et des rebelles, met bien en évidence un trait fondamental de son caractère. Il est un conservateur partisan de l'ordre établi et de l'état de droit que doivent respecter aussi bien les dirigeants que les sujets. Il déteste toute atteinte à la paix publique et toute insubordination qui ne causent que malheur et désolation.

Le lecteur n'est donc pas surpris par le titre qui figure en tête de son récit des événements de 1653 «Von dem Anfang des verwirrtten, schädlichen und verdammlichen Baurenkriegs ano. 1653».³³ Même en admettant que le titre soit une adjonction postérieure, il reflète fidèlement l'attitude de l'auteur. En effet, ce paysan juge très durement le soulèvement de ses congénères et le qualifie d'aberration nuisible et condamnable. Précisons tout de même que cela ne l'empêche pas de raconter les faits de façon fort objective et correcte, et cela malgré certaines erreurs. Celles-ci ne proviennent de toute évidence pas d'une vision biaisée des choses, de préjugés ou d'une volonté partisane de noircir les insurgés – auxquels il s'est brièvement rallié, rappelons-le –, mais de la connaissance lacunaire et imprécise qu'il a de certains événements auxquels il n'a pas personnellement assisté et de défaillances de sa mémoire. Cela importe du reste peu pour notre propos qui est de voir comment il juge le comportement des parties impliquées dans le conflit et pourquoi cette guerre des Paysans est à ses yeux condamnable.³⁴

Qui, selon lui, est responsable de ce malheur («unseres Unglücks im Bernergebiet»)?³⁵ Ce sont les paysans lucernois de l'Entlebuch qui, les premiers, se sont

soulevés, qui n'ont pas voulu accepter les propositions du gouvernement, qui ont littéralement ensorcelé («bethört») les Bernois, qui les ont incités à user de la violence et qui ont excité les délégués des paysans bernois, lucernois, soleurois et bâlois à l'insurrection. Or, les habitants de l'Entlebuch ont agi à l'instigation d'autres papistes («uss Anstiftung anderer Papisten»). Le bouc émissaire du protestant Jost ce sont donc, comme à propos de la guerre de Trente Ans, les catholiques. Faut-il alors donner tort à Ernst Gagliardi qui dans son Histoire de la Suisse avait écrit ceci: «Das Merkwürdigste – in dieser Zeit religiöser Zerklüftung – war vielleicht der Umstand, dass reformierte und katholische Landleute zu einer Interessengemeinschaft sich zusammenfanden, die auch das *Herrentum* wieder einigen musste. Soziale Gegensätze schoben konfessionelle in den Hintergrund?»³⁶ Certes non, mais le témoignage de Jost montre bien que même chez les paysans la réconciliation entre protestants et catholiques n'est que très passagère et que leur solidarité ne supprime pas durablement la solidarité confessionnelle, même si l'on admet que Jost écrit après la guerre de Villmergen qui fait à nouveau passer l'opposition religieuse en tête des divisions entre Suisses.

Désobéissance et rébellion armée ne sont cependant pas, selon le jugement de Jost, le principal crime commis par les paysans à l'instigation des habitants de l'Entlebuch, celui qu'il regrette pour l'éternité et pour lequel les insurgés ont été justement châtiés («welches uns in Ewigkeit leid dafür ist und mir dessen billich zu entgelten haben»). Ce qui est impardonnable, ce qui est particulièrement «verdamlich», c'est le serment qu'ils ont juré à Huttwil: «ein unerhörten Eyd, hiemit Gott und ein hohe Oberkeit höchlich erzürnt».³⁷ Et un peu plus loin il conclut laconiquement: «der Eyd aber war nit recht, desswegen gieng es übel».³⁸ C'est donc avant tout en opposant aux anciens pactes des cantons souverains un contre-pacte des paysans que ceux-ci ont causé leur malheur («ihrem Unglück Thür und Tor aufgethan»). Nous retrouvons ici le Jost légitimiste et légaliste tel qu'il nous était déjà apparu à propos de l'Emoi de Thoune, l'homme pour qui les anciens engagements solennellement jurés doivent être à tout prix respectés, le protestant bernois fidèle aux injonctions de Zwingli de se soumettre aux autorités civiles instaurées par Dieu, ce «Gottesgnadentum» républicain si typique de l'Ancien régime suisse.

Si, selon Jost, les paysans ont commis un crime de lèse-majesté et donc de lèse-Dieu qu'ils doivent expier, il n'omet cependant pas d'évoquer certains arguments à leur décharge, mais ce ne sont pas ceux auxquels on pourrait s'attendre en premier lieu, à savoir les injustices et abus de pouvoir du gouvernement et de ses agents. Il insiste par contre sur le fait que les insurgés n'ont pas marché sur Berne pour conquérir la ville ou pour causer du tort à LL.EE. («Mngh. zu schädigen»), mais parce que le bruit courait que des troupes étrangères, venues de Franche-Comté ou

de Lorraine, voulaient envahir le pays et que le gouvernement mobilisait les milices vaudoises ce qui aurait vivement indisposé les Bernois germanophones («die Deutschen»). Jost admet toutefois que les chefs de l'insurrection avaient peut-être de mauvaises intentions à l'égard du souverain, mais selon lui elles n'étaient pas partagées par le gros des insurgés, désireux surtout de rentrer dans leurs foyers sans dommage.³⁹ Par ailleurs, Jost n'est nullement insensible aux malheurs des paysans vaincus. Il consacre même le passage le plus long de son récit de la guerre à la narration des maux qu'ils ont subis et des lourdes peines qui leur ont été infligées. Il ne manque pas de rapporter que les exécutions ont causé une vive émotion dans les parages («das hat alle Nachbarschaft bedauert»).⁴⁰ Cependant le ton qu'il adopte est étonnamment neutre lorsqu'il parle du sort des victimes de la répression. Il énumère les peines et les supplices apparemment sans porter de jugement. Lorsqu'il cite les noms des chefs exécutés, il le fait à la fois sans les plaindre et sans les accabler, comme s'il s'agissait d'une nécessité regrettable.

Faut-il alors en conclure que Jost attribue la responsabilité de cette lamentable guerre et de ses conséquences aux seuls paysans et qu'il innocente complètement LL.EE.? On est tenté de le croire puisque, dans sa relation, il ne mentionne guère d'éventuels justes motifs du mécontentement paysan et qu'il insiste sur le fait que les gouvernements confédérés ont, à diverses reprises, tendu la main de la réconciliation: «[...] Mngh. etlich Gesandte dorthin geschickt und also im Namen Mngh. alles Guts anerbotten, nemlich mit Milderung etlicher Beschweren.»⁴¹ De la nature de ces charges dont le peuple se plaint il ne pipe cependant pas mot si on fait abstraction d'une brève et vague allusion aux origines du soulèvement de l'Entlebuch.⁴² Ce n'est que quelques pages plus loin et hors du contexte de la guerre des Paysans qu'il aborde une de ces raisons de l'insatisfaction des sujets, dans un petit chapitre intitulé «Ano 1652 waren die Bernbatzen ums halbe abgeruft».⁴³ Selon Jost, cette dévaluation de la monnaie bernoise par les autorités a fortement perturbé les échanges et réduit la valeur des montants déposés dans les caisses villageoises en guise de «Reisgeld», c'est à dire de trésor pour payer la solde des miliciens en cas de mobilisation. Le paysan («der gemein Mann») a été empêché de vendre les produits de sa terre et cela a donné lieu à de nombreuses plaintes. Cette situation déplorable a duré une année entière jusqu'à ce que les sujets lucernois («die gottlosen Lucerner Landleut») se soient insurgés contre leur gouvernement. Et il conclut: «Sonst wäre es hier [dans l'Emmental] alles richtig verblieben.»⁴⁴ L'interprétation de ce passage est assez malaisée. Jost veut-il dire que sans le soulèvement de l'Entlebuch tout serait rentré dans l'ordre et qu'en définitive cette dévaluation n'aurait pas eu des effets aussi fâcheux que l'opinion publique ne le laissait entendre? Ou, au contraire, veut-il suggérer qu'indirectement ce sont LL.EE.

qui étaient responsables du mécontentement paysan et donc, du moins partiellement, de l'insurrection? Compte tenu du jugement que Jost porte sur le conflit, la première hypothèse est la plus vraisemblable, mais la seconde n'est pas à exclure purement et simplement si l'on songe à son insistance, dans d'autres passages de la chronique, à rappeler aux autorités qu'elles doivent, elles aussi, tenir leur parole et respecter les franchises et libertés des sujets. Or, LL.EE. avaient promis, trente ans plus tôt, de maintenir la valeur du batz. Mais peut-être, après la défaite des insurgés et vu la plus grande culpabilité des paysans, Jost n'a-t-il plus voulu mettre directement en cause le gouvernement et s'est-il contenté d'une discrète et marginale allusion à propos de la coresponsabilité de LL.EE. dans les événements de 1652/1653.

Dans cette perspective il est intéressant et quelque peu surprenant de voir comment se termine la relation de Jost sur la guerre des Paysans. Après avoir rappelé l'étendue géographique du soulèvement, il enchaîne, sans logique apparente, comme suit: «Jetzunder will ich von hochmüthigem Volk schreiben welches auch ein Ursach dass die Hofbauren verarmen, wie voran geschrieben.»⁴⁵ Le lecteur qui s'apprête à trouver dans ce passage une explication de l'appauvrissement des laboureurs ou une démonstration tendant à prouver que cet appauvrissement était à l'origine du soulèvement de 1653 reste sur sa faim. En effet, ce que Jost relate, c'est une «Schimpfkrieg» entre les habitants de Wynigen et ceux d'Affoltern, une joute verbale et pacifique entre deux villages qui présentait des traits carnavalesques évidents, alors même qu'elle se déroulait au mois de mai. Elle était agrémentée d'une sorte de «Schnitzelbank» et pendant plusieurs jours les participants s'adonnaient aux plaisirs de la table, faisaient ripaille et organisaient des cortèges costumés.⁴⁶ Alors, quel rapport avec la déchéance des «Hofbauern» et, à plus forte raison, avec la guerre des Paysans? La clef de la réponse se trouve sans doute dans le «wie voran geschrieben» qui semble bien être un renvoi au début de la chronique et plus précisément au chapitre intitulé «Noch mehr von den Ursachen dass die Wyniger Kilchhöri nit mehr so rych sie».⁴⁷ On peut résumer ainsi les raisons énumérées par Jost pour expliquer l'appauvrissement de la paroisse, abstraction faite d'accidents majeurs, comme les nombreux incendies de fermes: le morcellement des exploitations par les partages successoraux; les somptueuses dots faites aux filles du village qui se marient à l'extérieur et, inversement, le trop petit nombre de riches héritières qui épousent des habitants de Wynigen; le fort endettement hypothécaire des paysans du fait de la surévaluation des fermes; les échéances trop courtes de ces emprunts; les délais de paiement exagérés accordés aux acheteurs extérieurs des produits vendus par les villageois; la négligence des paysans dans la gestion de leurs fermes et notamment l'absence de bétail de qualité en suffisance et son manque d'entretien; les mariages dispendieux; les frais démesurés des banquets

(«Gastereyen»); la fréquentation des pintes et les progrès de l'alcoolisme; la nouvelle habitude, lorsque les paysans se rendent à l'extérieur, par exemple au marché de Berne, de manger à l'auberge au lieu de se déplacer avec une besace remplie de nourriture; enfin la tendance des «Hofbauern» à ne plus exécuter les gros travaux eux-mêmes mais à s'en décharger sur des valets et des journaliers. Aux yeux de Jost, ses congénères ont donc oublié les vertus de leurs pères. Il les accuse d'être devenus paresseux, incapables, dépravés et dépensiers («liederlich und gottlos»). Aussi sont-ils pleinement responsables de leurs malheurs et – sous-entendu – ont-ils tort de les imputer aux autorités. C'est parce qu'ils sont devenus orgueilleux qu'ils sont aussi devenus désobéissants. En suivant cette argumentation et en la combinant avec les raisons évoquées pour condamner l'insurrection le lecteur doit bien convenir de la cohérence de l'attitude de Jost et il saisit mieux pourquoi celui-ci ne parle guère des erreurs et des injustices commises par les dirigeants.

Pourtant, s'il est sans indulgence pour les «Hofbauern», il est aussi une autre catégorie d'acteurs du conflit que Jost honnit: les forces de la répression. Il dénonce sans ménagement tous leurs crimes. Les troupes mobilisées par Berne se sont conduites comme des vandales. Elles ont lamentablement pillé, détruit, massacré, saccagé, incendié, capturé et enfermé pendant des jours des prisonniers sans nourriture ni boisson. Or, où et comment était recrutée cette troupe que Jost nous dépeint sous les traits d'une soldatesque déchaînée qui ne se comporte guère mieux que les mercenaires sans foi ni loi qui avaient mis à sac et à cendre l'Allemagne pendant la guerre de Trente Ans? En fait il s'agissait pour l'essentiel de milices levées dans les bailliages vaudois, dans les bailliages allemands demeurés fidèles au gouvernement, à Fribourg, à Neuchâtel, voire à Genève, donc également en majorité de paysans, et de surcroît de paysans suisses, parlant en partie la même langue, le même dialecte, que les insurgés. Cependant, cela Jost ne le dit nulle part, comme s'il voulait ni le voir, ni l'admettre. Les rares fois où, au début du récit, il localise l'origine des troupes il mentionne des «Völker aus Burgund und Lothringen», «ein wenig Volk vom Welschland», «auch ein grosse Menge Volks aus dem Thurgau».⁴⁸ Par contre, il n'est jamais question des Bernois germanophones ou d'autres Confédérés. Ce silence surprenant, nous tenterons de l'expliquer en analysant la troisième guerre relatée par Jost, celle de Villmergen. A noter enfin que lorsque Jost parle de la population rurale il ne semble considérer que les laboureurs, les «Hofbauern» en état de vivre du produit de leur ferme. Dans tout son récit il ne mentionne jamais explicitement les «Tauner», les journaliers. A le lire on a l'impression que la guerre des Paysans n'est pas leur affaire, comme s'ils constituaient une quantité négligeable.

La guerre de Villmergen

La présentation de cette lutte fratricide commence par l'évocation des efforts considérables entrepris pour maintenir la paix. Jost y attache visiblement une grande importance et les approuve sans réserve, un nouveau témoignage de ses sentiments foncièrement pacifiques et de l'horreur que lui inspire la guerre. Quant à l'échec des négociations il l'impute, toujours fidèle à lui-même, aux catholiques, et plus particulièrement aux cantons primitifs.⁴⁹ Il signale par contre que Fribourg et Soleure entreprirent avec Berne une dernière tentative pour éviter l'affrontement armé et, de façon générale, le ton qu'il adopte en parlant des catholiques est modéré bien qu'ils soient coupables à ses yeux.

Puis, après une brève récapitulation des opérations militaires menées par les Zurichois, suit une longue description de la levée des troupes bernoises. Ce qui frappe dans cette énumération des différents contingents qui se rendent en Argovie c'est, d'une part, sa profusion de détails et sa précision, d'autre part, la satisfaction évidente et la fierté qu'inspire à Jost ce déploiement des forces bernoises. Si le premier point s'explique assez facilement par le fait que les troupes défilent en grande partie par Wynigen, que Jost a donc été un témoin oculaire de leur passage, le second, par contre, surprend de la part d'un homme qui marque une telle hostilité pour la guerre et qui ne manque pas une occasion de stigmatiser les dégâts causés par les militaires. Or, cette attitude critique ou franchement négative, qui est une dominante de sa chronique, nous la retrouvons également dans sa relation de la guerre de Villmergen, et cela quelques lignes seulement après sa description admirative du rassemblement de l'armée bernoise. Ainsi il constate, en le déplorant, qu'après la défaite tous les hommes durent quitter le foyer pour monter la garde aux frontières du pays, sans toutefois percevoir de solde, précise-t-il («ohne Sold und Geld»)⁵⁰. Ainsi, à Wynigen près de 70 hommes ont été mobilisés et placés en garnison à Berthoud, de telle sorte qu'il ne restait dans la paroisse guère que des femmes et des enfants. On retrouve ici le Jost très près de ses sous et hostile à toute dépense qu'il considère comme inutile. Il signale aussi la délinquance qui sévit pendant les négociations menées à Aarau pour mettre fin au conflit.⁵¹ Comme à propos des autres guerres qu'il relate, Jost termine donc le récit de celle de Villmergen en insistant sur ses effets déplorables et pervers et il conclut avec une ironie mordante que si les bannières et les canons pris pendant les hostilités ont été restitués, la vie n'a pu être rendue aux victimes: «denen Umkommenen hat man das Leben nit wieder geben können».⁵²

Alors comment expliquer cette évidente contradiction entre l'admiration que Jost éprouve à la vue des troupes bernoises en marche et pour la force qu'elles repré-

sentent et sa condamnation sans appel de la guerre et du comportement des militaires en campagne? Selon nous, la réponse la plus vraisemblable est que, chez Jost, tantôt le paysan l'emporte sur le Bernois, tantôt, mais plus rarement, le Bernois sur le paysan. Paysan, il réagit comme tous les paysans de son époque qui, mal protégés dans leurs villages ou leurs fermes isolées, sont les premières et principales victimes de la guerre. Massacres, viols, pillages, incendies de maisons et de granges, destruction des récoltes, vol et abattage du bétail sont le lot commun des populations rurales lorsque ce fléau les frappe. Peu importe pour elles que les armées livrent bataille, qu'elles parcourent le pays dans leurs déplacements ou qu'elles séjournent dans leurs quartiers d'hiver. Paysan aisé, d'âge mûr et de tempérament pacifique, Jost ne peut que partager avec vigueur l'hostilité générale de la paysannerie à l'égard de la guerre et des soldats. A cela s'ajoute que ce paysan âpre au gain a beaucoup de peine à admettre le bien-fondé de toute dépense ou charge supplémentaire pour la défense du pays, comme le montre aussi sa réaction à l'Emoi de Thoun. Mais Jost est aussi Bernois et fier d'appartenir à un Etat aussi fort et aussi respecté. Bernois et Suisse, il n'échappe pas non plus à l'emprise d'une longue tradition guerrière. Qu'il le veuille ou non, il fait partie d'un peuple qui s'est beaucoup battu, qui a acquis sa réputation surtout grâce à sa valeur militaire, qui fournit par milliers des mercenaires et qui astreint tout homme valide au service des armes. De toute évidence Jost est également conditionné par cette omniprésence de la chose militaire dans la Confédération. Cette coexistence de sentiments difficilement conciliables en son for intérieur semble laisser Jost assez désemparé; ou plutôt il les refoule en dressant une sorte de barrière mentale entre sa perception de la belle prestance des troupes bernoises et de la force qu'elle exprime – force qui le remplit d'une satisfaction certaine – et sa condamnation du comportement haïssable des soldats et de la guerre en général. Que les fiers et vaillants soldats bernois et la vile soldatesque, pillarde et meurtrière, sont les mêmes personnes, il semble refuser de le voir, si nous songeons à sa description de la guerre des Paysans et de celle de Villmergen. Nous percevons ainsi le même réflexe que celui évoqué à propos des vaillants Suédois pendant la guerre de Trente Ans.

Nous trouvons une confirmation de cette appréciation dans le dernier chapitre qu'il consacre aux événements de 1655/1656 et aux causes de la débâcle protestante. Jost signale que celle-ci a suscité un très vif mécontentement, aussi bien dans la capitale que dans les campagnes, à l'égard des chefs de l'armée bernoise. Il partage visiblement ce sentiment, comme à propos de la campagne de Valteline. En effet, la troupe bernoise était bien équipée et largement munie d'artillerie. «Die Berner,

note le chroniqueur, sind ganz heroisch ausgezogen wohl mit 50 Fahnen.»⁵³ Si cette armée qui possédait donc la supériorité numérique et matérielle et qui en outre s'était comportée de manière exemplaire («ihr Bestes gethan bis in den Tod») sur le champ de bataille a néanmoins subi une infâmante défaite, la responsabilité en incombe uniquement aux officiers et notamment au commandant en chef, le général d'Erlach. C'est parce qu'ils se sont mal comportés («sich so schlecht gehalten»), qu'ils ont été insouciantes et négligents et qu'ils se sont laissés surprendre («wegen der schlechten Wacht») que la troupe a été battue et a subi de telles pertes, des pertes que les chefs auraient pu éviter («gar wohl hätten verhüten können»). Le pacifique, voire pacifiste, Jost est donc profondément blessé dans son honneur et sa fierté de Bernois par le triste échec qu'a subi la valeureuse et puissante armée de son pays et qui a jeté le discrédit («grosse Verachtung») sur ses commandants. Même son ami, l'Ammann Wild de Wynigen, n'échappe pas à la réprobation générale et Jost semble la partager à moitié. Il constate en effet, et sans prendre sa défense, que ce dernier a été l'objet de nombreuses critiques: «[von ihm] ist auch viel verkleinerlich geredt worden, man hat ihm wenig Wyn verehrt als er heim kam.»⁵⁴ Dans ce passage nous retrouvons également le Jost qui, certes, est respectueux des privilèges de LL.EE. et qui prône l'obéissance aux autorités, mais qui estime que leurs droits doivent être légitimés par l'accomplissement exemplaire de leurs devoirs, par un comportement responsable envers leurs sujets et par une abnégation allant jusqu'à la mort au service de l'Etat – en quoi les chefs de l'armée ont précisément failli.

Conclusion

Quel univers mental peut-on dégager de la chronique de Jost von Brechershäusern et dans quelle mesure celui-ci est-il un représentant typique de la mentalité paysanne bernoise, voire suisse, de cette époque? Récapitulons. Un trait dominant chez ce «Hofbauer» est incontestablement son attachement à l'ordre établi et à l'ordre tout court, son respect des institutions et des autorités en place. Il est foncièrement conservateur, légitimiste et légaliste. Cela signifie en premier lieu que le sujet doit au souverain de droit divin l'obéissance à laquelle il s'est engagé par serment. Jost ne se serait donc certes pas inscrit en faux contre la conception du pouvoir de LL.EE. ainsi formulée en 1637: «Obwohl Gott, der Allmächtige, als ein Schöpfer und Regierer aller Dinge sein Geschöpf, die Welt, immediate regieren könnte, so hat es doch seiner unergründlichen Fürsichtigkeit und Weisheit gefallen, die edelste Kreatur, den Menschen, durch das Mittel des Menschen selbst regieren zu lassen,

zu welchem Ende die obrigkeitliche Gewalt für jeden eingesetzt und verordnet, dass die einen von den andern, und zwar die Minderen von den Höheren governiert werden sollen; dannenher die Obrigkeit Gottes Statthalterin auf Erden genamset wird, also dass hieraus heiterklar erfolgt, dass welcher seiner natürlichen, von Gott gegebene Obrigkeit sich widersetzt, der Ordnung und dem Gesetz Gottes widerstrebt und dadurch des Lebens sich selbst beraubt, indem er sich des Todes würdig macht.»⁵⁵

Mais Jost aurait sans doute ajouté que ce pouvoir temporel de LL.EE. n'était pas illimité et soumis aux lois du pays. En effet, selon lui, les dirigeants sont également tenus par leur serment de respecter les anciennes franchises et libertés des villes et des campagnes qu'ils gouvernent. Ils doivent aussi se montrer dignes de leur fonction, gérer l'Etat comme de bons pères de famille, comme un paysan son exploitation. Ils doivent protéger la vie de ceux que Dieu leur a confiés. Voilà bien les concepts essentiels qui, selon Jost, définissent les rapports qui existent et doivent exister entre gouvernants et gouvernés et plus généralement dans tous les rapports sociaux. En cela et dans sa conception hiérarchique et corporative de la société son idéologie ne diffère guère de celle des Messieurs de Berne, comme en témoigne aussi son insensibilité à l'égard des inégalités sociales dans les campagnes. Jost est aussi chrétien et protestant. Il est profondément convaincu que Dieu punit les hommes pour leurs péchés. De même il ne fait pas de doute pour lui que les catholiques ne sont pas agréables à Dieu et il établit un rapport direct entre leur foi non-conforme à l'Evangile et leur non-respect de l'ordre divin. A noter cependant que si les papistes allemands apparaissent dans sa chronique comme le véritable Antéchrist ses jugements sur les catholiques suisses sont nettement plus modérés et plus nuancés. Le fait qu'il en connaît personnellement et qu'il a de la peine à se les représenter comme l'incarnation même du mal y est pour quelque chose, mais aussi, et cela est intéressant, qu'il s'agit de Confédérés, de personnes appartenant au même peuple que lui.

Sur cette double base de devoir d'obéissance aux autorités temporelles et au Tout-Puissant, Jost condamne toute insurrection parce qu'elle est aussi une insurrection contre la volonté divine. Comme nous l'avons vu, ce sentiment est plus puissant chez lui que la solidarité paysanne, notamment à l'égard des Lucernois de l'Entlebuch parce qu'ils ont incité les rebelles à trahir leur serment de fidélité envers leur seigneur légitime. Ils l'ont fait parce qu'ils sont papistes.

Jost a, par ailleurs, une idée très précise de ce que doit être un paysan: travailleur, compétent dans sa profession, économe, à nos yeux jusqu'à l'avarice, sobre, dévoué à sa famille, peu porté aux amusements, même innocents, étranger aux vanités de ce monde et surtout pas orgueilleux. Ainsi il établit un véritable catalogue

de vertus puritaines qui sont pour lui les vertus des ancêtres et la source de la prospérité paysanne. Dans cette perspective également il condamne donc la modernité et chante les louanges de l'ancienneté. C'est parce que ses contemporains ont fait fi des vertus anciennes qu'ils sont devenus orgueilleux («hochmüthig»), que Dieu les a punis et que Jost ne peut les suivre dans leurs égarements. A noter aussi que dans son catalogue de vertus la charité paraît être totalement absente. Par contre un sentiment de pitié pour ceux que Dieu punit ou que le malheur frappe transparait parfois discrètement.

Jost est, nous l'avons vu, fondamentalement pacifique, voire pacifiste. Il a une profonde horreur de la guerre et voue aux gémonies ceux qui la provoquent et qui la pratiquent. Il déteste les soldats pillards, destructeurs et meurtriers. Mais il est également réformé et applaudit sans réserve à toutes les victoires suédoises pendant la Guerre de Trente Ans. Il est aussi patriote et malgré son amour de la paix il ne peut s'empêcher d'admirer la force militaire de Berne, de se réjouir à la vue des troupes bien ordonnées et bien équipées qui vont pourtant se battre et souvent même au service de princes étrangers, tradition oblige. De même il n'est pas à l'abri d'un sentiment de honte et de colère en cas de défaite bernoise comme le montre sa réaction à propos de l'expédition bernoise en Valteline et de la débâcle de Villmergen.⁵⁶

Jost a une nette conscience de son appartenance non seulement à sa paroisse et à sa vallée, mais également à Berne, même si son patriotisme s'arrête assez net là où un sacrifice matériel est exigé des sujets. Les habitants de Thoune, des «Landgerichte», du Simmental, de l'Oberland ou de l'Argovie ne sont pas pour lui des étrangers, mais bien des compatriotes, des membres d'une même communauté, celle à laquelle il appartient lui aussi, l'Etat bernois. Cela s'applique aussi aux sujets vaudois quoique, à leur propos, il s'exprime de façon plus distancée et plus ambiguë, sans doute à cause du rôle qu'ils ont joué pendant la guerre des Paysans. Il fait en tout cas une nette distinction entre les «Weltschen» et les «Deutschen», mais sans jamais assimiler les premiers à des étrangers et sans la moindre allusion à la différence de langue.⁵⁷

Fait également partie de son identité sa qualité de Suisse. La Confédération, le Corps helvétique, est pour lui une réalité vivante, quoique moins proche que l'entité bernoise. Il a connaissance de ses origines puisqu'il fait allusion au serment du Rütli.⁵⁸ Il connaît les cantons suisses et la nature des liens qui les unissent mais il est aussi parfaitement conscient de leur division entre protestants et catholiques. Ce qui, aux yeux de Jost, constitue une des particularités essentielles de cette Confédération, même divisée, et ce qui la distingue de l'étranger, c'est l'institution bienfaisante de l'arbitrage pour régler ses conflits intérieurs. Il

fait l'éloge de cette procédure chaque fois que l'occasion s'en présente, par exemple à l'occasion du litige qui, en 1651, oppose les Zurichois aux cantons primitifs et il exprime son profond regret chaque fois qu'elle n'aboutit pas.⁵⁹

Il est par contre un peu hésitant à propos de l'appartenance à la Suisse de certains alliés. Tantôt il semble les assimiler à des étrangers: «[Es kamen] auch noch andere fremde Herren uss Frankrych, England, Bundten, Wallis und sonst noch mehr fremde Herren», note-t-il à propos de la Diète d'Aarau de janvier 1656.⁶⁰ Tantôt il les considère presque comme des Confédérés ou en tout cas comme des pays dont le sort est intimement lié à celui de la Suisse. Il en va ainsi lorsqu'il parle des Liges grisonnes au moment de la campagne de Valteline de 1620/1621¹ ou qu'il fait allusion à la participation des Genevois à la guerre de Villmergen.⁶²

Incontestablement la chronique de Jost von Brechershäusern permet donc de cerner d'assez près l'univers mental de ce paysan aisé de la basse vallée de l'Emme. Peut-on en conclure que tous les paysans bernois ou même suisses avaient la même vision du monde? Certes non. Ce témoignage est trop unique et son auteur est à certains points de vue trop atypique pour l'affirmer. Il nous semble cependant qu'une confrontation avec des témoignages d'autre nature et d'autre provenance met néanmoins en évidence qu'avec bien des nuances et toutes les pondérations qui s'imposent l'élite paysanne bernoise et suisse protestante partageait à bien des points de vue et assez largement les croyances, la conception du monde et les convictions du «Hofbauer» Jost.⁶³ Cette source possède surtout le grand mérite pour l'époque d'être un des très rares témoignages directs, personnalisés et non médiatisés, qui permettent d'entrer dans la mentalité d'un paysan. Cela compense largement l'inconvénient de ne pas être un document sériel se prêtant peu ou prou à une analyse statistique, tels que des actes notariés, judiciaires, fiscaux ou administratifs. Sa simple lecture dans une perspective renouvelée fournit des résultats que même les méthodes les plus récentes développées par les historiens des mentalités ne permettent pas d'obtenir. Elle illustre donc bien le problème de l'adéquation des méthodes utilisées à la nature de la source et à l'objet de la recherche.

Notes

- 1 L'original de la chronique et sa première copie qui date de 1725 n'ont pas été retrouvés. Deux copies de cette dernière nous sont parvenues: l'une, datant de 1835 et due à Friedrich Kupferschmid, se trouve aux Archives d'Etat de Berne; l'autre, vraisemblablement de la même année, est conservée à la Burgerbibliothek de Berne. Sur Jodokus Jost cf. Richard Feller et Edgar Bonjour, *Geschichtsschreibung der Schweiz*, Bâle 1979, vol. 1, p. 359–360.
- 2 Chronik des Josts von Brechershäusern 1598–1656, mitgeteilt von Wolfgang Friedrich von Müllinen, in: *Berner Heim*, Sonntagsbeilage zum *Berner Tagblatt* III, 1892, p. 278–280, 285–288,

- 293–295, 302–303; Die Chronik Josts von Brechershäusern, hg. v. Alfred Bärtschi, in: Burgdorfer Jahrbuch 25 (1958), p. 79–132. Nous citons d'après cette édition (désormais Chronik).
- 3 Cf. les références à Jost dans: Johannes Dierauer, Histoire de la Confédération suisse, trad. par Auguste Reymond, vol. 4, p. 54, note 1; Richard Feller, Geschichte Berns, Berne 1953, vol. 2, p. 538–539; Handbuch der Schweizer Geschichte, Zurich 1980, vol. 1, p. 652, note 251.
 - 4 Fritz Häusler, Das Emmental im Staate Bern bis 1798, Berne 1968, vol. 1, p. 52.
 - 5 Georg C. L. Schmidt, Der Schweizer Bauer im Zeitalter des Frühkapitalismus, Berne 1932, vol. 2, p. 85–86.
 - 6 Chronik (cf. note 2), p. 95.
 - 7 Ibid., p. 97.
 - 8 Ibid.
 - 9 Ibid., p. 99.
 - 10 Ibid., p. 100.
 - 11 Mais là encore il demeure très euphémique: «vor Nördlingen [hatten die Schwedischen] auch übel gelitten», Chronik (cf. note 2), p. 101.
 - 12 Cf. par exemple Hans von Greyerz, Konfession und Neutralitätspolitik während des Dreissigjährigen Krieges, in: Handbuch der europäischen Geschichte, Stuttgart 1971, vol. 3, p. 708–713.
 - 13 «Da das Geheimnis der Staatsgeschäfte als erste Regel der Herrscherkunst galt, hielt die Obrigkeit die Einnahmen und Ausgaben, die Höhe des Staatsschatzes und die Vorräte des Zeughauses verborgen. [...] Der Berner zu Stadt und Land konnte sich nur eine undeutliche Vorstellung von den Anstalten seines Staates und eine verworrene von dem Kriegsschauplatz machen.» Cf. Feller (cf. note 3), vol. 2, p. 457–458.
 - 14 Chronik (cf. note 2), p. 101.
 - 15 Ibid., p. 97.
 - 16 Ibid., p. 99/100.
 - 17 Herbert Langer, Hortus bellicus. Der Dreissigjährige Krieg. Eine Kulturgeschichte, Leipzig 1978, p. 241–242.
 - 18 Chronik (cf. note 2), p. 99.
 - 19 Leonhard Haas, Schweden und die Schweiz. Ein Rückblick in die Vergangenheit, in: Revue suisse d'histoire (1964), p. 46 ss.
 - 20 Cf. ci-dessus, p. 108.
 - 21 Chronik (cf. note 2), p. 98.
 - 22 On notera que la transition de la partie générale sur le conflit à la partie particulière sur les événements suisses est de nature géographique, ce qui paraît confirmer que Jost rédige par association d'idées: s'étant rapproché de la Suisse en résumant l'extension du conflit Jost enchaîne sur les répercussions de la guerre de Trente Ans en Suisse.
 - 23 Chronik (cf. note 2), p. 100. Sur l'affaire de la Cluse cf. Hans Roth, Die Solothurner Politik während des Dreissigjährigen Krieges, Affoltern 1946, p. 86–95.
 - 24 Lettre du gouvernement bernois au gouvernement soleurois citée par Feller (cf. note 3), vol. 2, p. 507.
 - 25 Chronik (cf. note 2), p. 102.
 - 26 Ibid., p. 101. Sur l'affaire de Constance cf. Albert Bachmann, Die Grenzbesetzung Zürichs während des Dreissigjährigen Kriegs, Zurich 1919.
 - 27 Chronik (cf. note 2), p. 101.
 - 28 Ibid., p. 108.
 - 29 Ibid., p. 103/104
 - 30 Feller (cf. note 3), vol. 2, p. 594–597.
 - 31 Chronik (cf. note 2), p. 103.

- 32 Ibid., p. 104.
- 33 Ibid.
- 34 Le qualificatif «verdammlich» revient plusieurs fois sous sa plume. Jost parle aussi de «elender Handel» et de «fauler Lärm», Chronik (cf. note 2), p. 108.
- 35 Chronik (cf. note 2), p. 105.
- 36 Ernst Gagliardi, *Geschichte der Schweiz von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Zurich 1939, vol. 2, p. 753/754.
- 37 Chronik (cf. note 2), p. 105.
- 38 Ibid., p. 107.
- 39 «die Anführer und Aufwickler aber, möchten wohl bösen Sinn gehabt haben, aber die anderen nit also, und wussten nit wie sie endlich mit Glimpf heimziehen könnten», Chronik (cf. note 2), p. 106.
- 40 Ibid., p. 107.
- 41 Ibid., p. 105.
- 42 Ibid., p. 104.
- 43 Sur l'affaiblissement et la dévaluation du batz bernois cf. Alain Dubois, *Une crise monétaire au XVIIe siècle. La Suisse pendant les années 1620–1622*, in: *Etudes de Lettres* (1973), no 4, p. 40–54; Fritz Bürki, *Berns Wirtschaftslage im Dreissigjährigen Krieg*, Berne 1937.
- 44 Chronik (cf. note 2), p. 111.
- 45 Ibid., p. 108.
- 46 Ibid., p. 130, note 89 du commentaire d'A. Bärtschi.
- 47 Ibid., p. 96/97.
- 48 Ibid., p. 106.
- 49 «wie mehr man vom Frieden redete, wie höher die Länder sich aufließen», Chronik (cf. note 2), p. 112.
- 50 Ibid., p. 113.
- 51 Ibid.
- 52 Ibid.
- 53 Ibid.
- 54 Ibid., p. 114.
- 55 Feller (cf. note 3), vol. 2, p. 544.
- 56 Chronik (cf. note 2), p. 102.
- 57 Ibid., p. 106.
- 58 «wie die ersten 3 Eydgenossen]», Chronik (cf. note 2), p. 108.
- 59 Ibid., p. 110.
- 60 Ibid., p. 113.
- 61 Ibid., p. 102.
- 62 Ibid., p. 112.
- 63 Cf. la thèse de doctorat en préparation de D. Tosato-Rigo, *Jost von Brechershäusern: univers mental et matériel d'un paysan bernois au XVIIe siècle*.